

## **RANDO NOZ GOURMANDE « Entre Terre et Mer »**

**Samedi 20 Septembre 2025**

Départ : Ecole St Joseph, 2 Rue du Général Leclerc

### **Bulletin d'inscription et chèque à adresser à :**

**Ecole St Joseph (Rando Noz) 2 rue du Général Leclerc 56950 CRAC'H**

Nom et Prénom du Capitaine de l'équipe : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Nombre de participants Adultes : ..... Nombre Enfants (12 ans inclus) : .....

Prénoms des autres participants : .....

.....

.....

.....

Je joins un chèque ( **libellé au nom de l'APEL Ecole St Joseph de Crac'h**)

De ..... x 14 € + ..... x 8 € = .....€

Signature

### **Règlement de la randonnée :**

Art 1 : Seules les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront participer à la randonnée.

Art 2 : Le capitaine du groupe inscrit sur son bulletin tous les membres de l'équipe et assure le lien avec les organisateurs. Au départ, remise des consignes d'organisation et de sécurité.

Art 3 : Le port de bonnes chaussures est recommandé ainsi qu'une lampe et un gilet jaune (sécurité).

Art 4 : Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Art 5 : Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières. Chacun va à son rythme.

Art 6 : Respectez l'environnement : ne rien jeter sur le parcours (mégots, papiers, etc...) restez dans les chemins balisés et évitez les nuisances sonores à l'entrée des propriétés privées.

Art 7 : Les animaux ne sont pas autorisés.

Art 8 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant ou de vol durant la manifestation. Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile.

Art 9 : Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs.